

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4477

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Lyon 8°

objet : Mermoz-Pinel - Suppression du viaduc - Déclassement d'un tronçon de l'A 43 en vue de son intégration dans le domaine public communautaire

service : Direction générale - Direction des grands projets

Rapporteur : Monsieur Flaconnèche

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Frieh), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4477**

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Mermoz-Pinel - Suppression du viaduc - Déclassement d'un tronçon de l'A 43 en vue de son intégration dans le domaine public communautaire**

service : Direction générale - Direction des grands projets

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 1973, les quartiers des Essarts et des Charmilles, une grande partie de la commune de Bron ainsi que le quartier Mermoz à Lyon 8° sont traversés par une autoroute (A 43) qui génère des nuisances.

Une réflexion globale, depuis plusieurs années, a conduit à envisager une opération d'aménagement visant à redonner un caractère urbain à cet axe majeur de l'agglomération.

Une première étape se traduira par la démolition du viaduc Mermoz-Pinel, la réduction des voies automobiles et la transformation de l'axe traversant les quartiers en un véritable boulevard urbain.

Une deuxième étape consiste en la restructuration du quartier Mermoz nord.

Actuellement, les études de projet sont en cours et le démarrage des travaux est envisagé pour le deuxième semestre 2008.

Il est prévu de déclasser l'extrémité de l'autoroute A 43 et de créer un boulevard urbain entre la rue de la Moselle et le carrefour avec la rue Lionel Terray, situé sur le 8° arrondissement de Lyon et sur Bron.

Après travaux, ce nouveau boulevard urbain a vocation à être classé dans le domaine public communautaire.

La réalisation de carrefours à niveau, notamment, nécessite au préalable le déclassement de l'extrémité de l'autoroute A 43 en route nationale. Vis-à-vis de la gestion du réseau routier national, ce retrait du statut autoroutier est conditionné par le changement ultérieur de domanialité.

La direction de l'équipement sollicite donc un engagement sur l'intégration après travaux dans le domaine public communautaire du nouveau boulevard urbain qui sera créé au droit de l'actuelle autoroute A 43 entre la rue de la Moselle (PR0) et l'intersection avec la rue Lionel Terray (PR1) (voir plan ci-annexé).

La Communauté urbaine participe, en tant que futur gestionnaire et propriétaire, à la mise au point du projet et aux spécifications techniques qui conditionnent ce classement ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Donne son accord de principe sur le classement, dans le domaine public communautaire, du tronçon actuel de l'autoroute A 43, situé entre les rues de la Moselle et Lionel Terray, après les travaux de transformation en boulevard urbain, conformément aux exigences techniques et aux critères de classement de la Communauté urbaine, sur la base d'un projet établi en collaboration avec les services de l'Etat.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,